

# COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



## PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports  
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Réunion du Comité Directeur et Assemblée Générale du Comité Départemental de Vol Libre  
Pyrénées Roussillon du 7 Février 2015 .

Présents :

Charles TORRENT, Jean-François MAUNY, Claude CHARPENTIER, Roland MONIER, Jean VIGUIER, Joseph GIRAL, Dominique WEBER, Jean-Jacques DANIEL, Eric WYSS, Jérôme SEYCHAL. Marc de la Fuente.

Excusés :

François RENAUD, Yves GILLES .

Le quorum est atteint :

Séance ouverte à 10h10 :

Intervention de Jean VIGUIER (club Appel d'Air) sur la communication du CDVL et souligne des problèmes de procédure.

Intervention de Jean-Jacques DANIEL (Club Canet Kite Surf) qui fait remarquer qu'il n'a pas été informé des intentions récentes du CDVL concernant le financement pour acquisition du terrain d'atterrissage du site de Céret.

Il indique également qu'il n'a pas déposé de dossier CNDS en 2014 afin de ne pas créer de modification concernant la répartition de la dotation allouée aux clubs.

Charles TORRENT intervient et répond que le dossier CNDS de Canet Kite Surf sera pris en compte pour l'année 2015 et que le CDVL n'émet qu'un avis consultatif sur les demandes de subventions qui sont déposées par les clubs .

Est évoquée en fin de séance , la pérennisation du site de vol libre de Céret et le rachat du terrain d'atterrissage mis en vente par son propriétaire.

Sont énumérés les différents partenaires intervenant pour le rachat de ce terrain :

La mairie de Céret, la région, la fédération Française de Vol Libre, la Ligue Languedoc Roussillon, le comité départemental de vol libre Pyrénées Roussillon, le club des Ailes du Vallespir, l'UNSS .

Un montant de 3500 € est soumis au vote pour participation du CDVL 66 à l'achat du terrain .

Décision votée à l'unanimité .

